

Monnaie digitale et politique monétaire : Cas du Maroc

Digital currency and monetary policy: The case of Morocco

Jamal EL AMYN

Docteur en sciences économiques

Laboratoire de Recherches en Économie, Gestion et Management des Affaires «LAREGMA»

Faculté d'économie de Settat

Université Hassan Premier, Settat - Maroc

Date de soumission : 10/04/2025

Date d'acceptation : 14/05/2025

Pour citer cet article :

EL AMYN. J. (2025) « Monnaie digitale et politique monétaire : Cas du Maroc », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 5 » pp : 479 – 492.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License.



Résumé

Cet article analyse l'évolution de l'économie numérique au Maroc à travers ses fondements technologiques, ses opportunités de développement et les défis qui accompagnent sa généralisation. En s'appuyant sur les données récentes et les stratégies publiques mises en œuvre, il met en lumière le rôle structurant du numérique dans la transformation des secteurs traditionnels, le dynamisme entrepreneurial et l'inclusion sociale. Toutefois, cette transition rapide soulève plusieurs défis majeurs, notamment la persistance de la fracture numérique, les risques liés à la cybersécurité et la dépendance technologique vis-à-vis des solutions étrangères. L'étude souligne l'importance de développer une gouvernance numérique cohérente, de renforcer le capital humain et de promouvoir l'innovation locale pour garantir une transition inclusive et souveraine. À travers une approche analytique et prospective, l'article propose des recommandations stratégiques visant à consolider les acquis du digital tout en maîtrisant ses risques, dans une perspective de développement durable et de compétitivité internationale. Le Maroc dispose ainsi d'opportunités uniques pour consolider son positionnement régional dans l'économie numérique, à condition d'adopter une vision intégrée et résiliente des transformations en cours.

Mots clés : Politique monétaire ; Fintech ; Numérique ; Cryptomonnaie ; Maroc.

Abstract

This article analyzes the evolution of the digital economy in Morocco by examining its technological foundations, development opportunities, and the challenges associated with its widespread adoption. Drawing on recent data and implemented public strategies, it highlights the structuring role of digitalization in the transformation of traditional sectors, the growth of entrepreneurship, and the promotion of social inclusion. However, this rapid transition raises several major challenges, including the persistence of the digital divide, cybersecurity risks, and technological dependency on foreign solutions. The study emphasizes the need to develop a coherent digital governance framework, to strengthen human capital, and to promote local innovation to ensure an inclusive and sovereign transition. Through an analytical and forward-looking approach, the article offers strategic recommendations aimed at consolidating digital achievements while mitigating risks, within a perspective of sustainable development and international competitiveness. Morocco thus holds unique opportunities to strengthen its regional position in the digital economy, provided it adopts an integrated and resilient vision of ongoing transformations.

Keywords: Monetary Policy; Fintech; Digital; Cryptocurrency; Morocco.

Introduction

L'introduction d'une devise numérique produite par une banque centrale pourrait avoir un impact majeur sur la fonction d'intermédiaire financier et l'exécution de la politique monétaire. Cette chronique examine l'impact potentiel des monnaies numériques émises par les banques centrales sur le cadre opérationnel de la politique monétaire. À travers un modèle conceptuel incluant une devise numérique émise par la banque centrale, les auteurs démontrent que la possibilité d'une réduction des dépôts bancaires suite à l'introduction d'une telle monnaie ne conduit pas nécessairement à une crise du crédit. La potentielle émission de ces actifs numériques pourrait engendrer des conséquences macroéconomiques, qui pourraient être affectées par la réaction de la banque centrale en matière de bilan et de politique des taux d'intérêt.

Nous avons observé récemment un changement de position des banques centrales quant à la possibilité d'introduire leurs propres monnaies numériques. Actuellement, les banques centrales des économies majeures et avancées envisagent l'option de mettre en place des monnaies numériques émises par la banque centrale (MNBC). En mars 2022, le décret du président américain Biden en faveur d'un développement responsable des actifs numériques a placé « au premier plan » les initiatives de recherche et développement concernant les possibles méthodes de création et d'implémentation d'une MNBC américaine. De plus, en octobre 2023, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé le démarrage de la phase préparatoire de son projet d'« euro numérique », visant à poser les bases d'une éventuelle monnaie numérique de banque centrale (MNBC) au sein de l'espace euro.

Bien que les motifs de leur introduction soient encore sources de débats (Schoenholtz et Cecchetti 2021), de nombreuses discussions ont eu lieu sur les conséquences potentielles des monnaies numériques émises par les banques centrales, en considérant différents points de vue. Des recherches récentes ont porté sur la transmission de la politique monétaire (Burlon et al. 2022, Kumhof et al. 2023), la stabilité des prix (Schilling et al. 2021), l'intermédiation bancaire (Chiu et Rivadeneyra 2021) et également sur la stabilité financière (Muñoz et Soons 2023). Ils ont aussi étudié les alternatives de conception en ce qui concerne la protection de la vie privée (Ari et al. 2020, Keister et Monnet 2021) et les compensations financières (Bindseil et Panetta 2020), ainsi que leurs effets sur l'efficacité de l'architecture du système financier (Niepelt 2023). Toutefois, leur influence sur le cadre d'application de la politique monétaire et la façon dont ce dernier pourrait modéliser les conséquences macroéconomiques des monnaies numériques émises par les banques centrales a été significativement moins considérée.

Pour le cas marocain, il est légitime de poser une question suivante :

Quel cadre de mise en œuvre de la politique monétaire marocaine ? Et quels sont les implications macroéconomiques de la monnaie numérique de la banque centrale marocaine ?

Pour commencer, nous établissons les concepts essentiels comme la monnaie numérique, ses attributs principaux et les raisons de son emploi. Ensuite, nous procédons à une étude et une évaluation des mesures mises en place pour l'adoption de cette dernière, ainsi qu'une exploration des scénarios envisageables concernant l'utilisation généralisée de cette monnaie numérique dans le contexte marocain et ses répercussions macroéconomiques.

1. Cadre théorique de monnaie digitale

Dans un sens restreint, l'expression « monnaie numérique » se réfère à la « crypto-monnaie ». Cette définition n'englobe pas la monnaie matérielle comme les billets et pièces de monnaie ou la devise locale. Cela inclut également les dépôts effectués auprès des banques centrales, des banques commerciales et la monnaie électronique codée sur des cartes ou d'autres appareils. Cependant, dans les deux cas, tout comme avec MD, il s'agit de formes de monnaies numériques.

Nous pouvons considérer le MD comme une fusion de deux composantes (BIS [2015] ; He et al. [2016]) :

- Un actif, comparable à la monnaie moderne standard dans le sens qu'il ne possède pas de valeur intrinsèque, mais qui se distingue par le fait qu'il n'est actuellement pas soutenu par un émetteur et qu'il n'a pas de statut légal de monnaie (par exemple, le Bitcoin ne paie à personne).
- Un mécanisme d'échange qui permet d'effectuer des paiements et des règlements à l'aide de la technologie du grand livre distribué (en anglais distributed ledger technology ou DLT).

Un DL est un registre qui peut être partagé en toute sécurité (« distribué ») et mis à jour en temps réel via un réseau de « nœuds » (c'est-à-dire des ordinateurs). Le deep learning le plus connu est la blockchain, spécifiquement utilisée par Bitcoin, où les données sont organisées sous forme de blocs liés par cryptographie.

DL, en particulier, facilite les échanges de pair à pair non confiants entre les parties sans dépendre d'intermédiaires. Ce succès est dû à l'usage de la cryptographie qui réduit les chances d'intrusion, chaque utilisateur ayant accès à l'historique des transactions sur le DL. De plus, le processus de validation des transactions, aussi appelé « consensus », requiert l'accord de la majorité des détenteurs des parts du MD, ce qui empêche théoriquement une utilisation malveillante des parts (« double dépense »). En conséquence, chaque transaction validée accroît

le niveau de certitude pour la transaction précédente, offrant une finalité quasi infaillible dans un court laps de temps (une heure ou six opérations pour le Bitcoin, étant donné que chaque transaction Bitcoin prend environ dix minutes).

Quant aux théories de la monnaie nous citons :

- **Théorie Quantitative de la Monnaie**

D'après la théorie monétaire quantitative (Fisher, 1911), l'émergence de la monnaie digitale influencera la vitesse de circulation monétaire et pourrait avoir un impact sur l'inflation ainsi que sur la stabilité financière.

- **Théorie de la Nouvelle Économie Monétaire**

Cette théorie examine comment l'innovation monétaire influence le comportement des marchés et des acteurs économiques (Kiyotaki & Wright, 1989). La monnaie digitale transforme les coûts transactionnels et l'asymétrie de l'information.

- **Théorie des Intermédiaires Financiers**

Selon la recherche de (Diamond & Dybvig 1983) sur le rôle d'intermédiaire des banques, les monnaies numériques comme les cryptomonnaies et les CBDC pourraient minimiser la fonction traditionnelle des banques en tant qu'entités de médiation.

2. Introduction de la monnaie numérique de la banque centrale et mise en œuvre de la politique monétaire

Le concept de la monnaie numérique, en pleine croissance, modifie les systèmes financiers conventionnels. Cette étude littéraire examine les bases théoriques de la monnaie numérique, en se référant aux apports des économistes, des technologues et des entités financières.

On définit la monnaie numérique comme toute sorte de devise électronique qui peut être conservée, troquée et employée pour des opérations financières. Elle comprend :

- **Les devises numériques** : Conservées sur des cartes de paiement prépayées ou des wallets électroniques.
- **Les cryptomonnaies** : Elles sont décentralisées et reposent sur la technologie blockchain (par exemple, Bitcoin, Ethereum +).
- **Les devises numériques émises par les banques centrales (CBDC)** : Ces émissions sont produites par une autorité monétaire et constituent une option alternative aux espèces et aux dépôts bancaires.
- **Transmission de la politique monétaire** : Les monnaies numériques émises par les banques centrales donnent à ces dernières la capacité de gérer directement l'offre monétaire et d'ajuster plus efficacement les taux d'intérêt.

- **Diminution de la dépendance vis-à-vis des intermédiaires** : Elles peuvent diminuer la nécessité d'intermédiaires financiers, transformant par conséquent le rôle des établissements bancaires.

- **Influence sur la solidité financière** : En proposant une option différente des dépôts bancaires, elles ont le potentiel de réduire les dangers associés aux crises bancaires et d'accroître la robustesse du système financier.

- **Inclusion financière** : La monnaie numérique émise par la banque centrale favorise l'accès aux services bancaires pour les individus sans compte bancaire, augmentant ainsi l'efficacité des politiques économiques. L'élaboration de la monnaie numérique s'appuie sur des modèles théoriques divers qui soulignent ses effets économiques et financiers.

L'implémentation des CBDC représente un tournant significatif dans l'application de la politique monétaire, exigeant des modifications réglementaires et une collaboration avec les intervenants financiers. Il est indispensable de poursuivre les recherches pour appréhender ses conséquences à long terme sur la stabilité monétaire et les systèmes financiers à l'échelle mondiale.

Plusieurs interrogations se posent pour les banques centrales et les régulateurs concernant la monnaie numérique :

- **Surveillance de la masse monétaire** : Les monnaies numériques de banque centrale favorisent un meilleur encadrement, cependant elles pourraient rivaliser avec les dépôts bancaires.

- **Stabilité financière** : L'instabilité des cryptomonnaies présente des dangers systémiques.

- **Inclusion financière** : La numérisation de la monnaie rend l'accès aux services financiers plus aisés dans les économies en développement.

3. L'adoption du dirham électronique au Maroc

Le Maroc s'oriente vers la numérisation en étudiant l'instauration du « dirham numérique » en partenariat avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Cette démarche, révélée par M. Abdellatif Jouahri, Gouverneur de Bank Al-Maghrib, a pour objectif d'apporter une nouvelle impulsion aux échanges financiers nationaux. Stimuler par la croissance des « monnaies digitales » à l'échelle internationale, l'initiative du dirham numérique vise à moderniser les modes de paiement tout en favorisant l'inclusion financière. Effectivement, le dirham numérique aspire à fournir aux citoyens une option plus accessible, efficace et sécurisée pour leurs transactions quotidiennes. L'introduction envisagée par le Maroc du dirham numérique vise à remédier aux limites des moyens de paiement conventionnels.

Par essence, les transactions numériques visent à être plus promptes, moins onéreuses et plus efficaces, ce qui pourrait entraîner une économie de temps et d'argent considérable pour les individus et les sociétés.

Au cours d'une conférence de presse organisée à Rabat, M. Jouahri a affirmé : « Nous collaborons avec le FMI et la Banque mondiale afin d'étudier les méthodes pour mettre en œuvre le projet du dirham numérique. » Une équipe spéciale s'occupe de cette question depuis plus d'une année.

M. Jouahri met l'accent sur les défis majeurs à surmonter, notamment les questions juridiques et réglementaires ainsi que les conséquences sur les missions essentielles de la banque centrale et la politique monétaire. Pour assurer un environnement favorable au déploiement du dirham électronique, il sera indispensable de procéder à des modifications législatives et d'engager une analyse approfondie du cadre réglementaire.

Il a précisé : « Nous avons initialement examiné le but de l'adoption de la monnaie numérique en nous basant sur les expériences internationales, et nous avons conduit un essai interne pour évaluer l'utilisation du dirham numérique sur une plateforme de la Banque mondiale à Washington. »

« Nous avons aussi examiné le processus opérationnel de son système de négociation et mis à l'essai le mode de paiement par acomptes en monnaie électronique », a-t-il ajouté.

D'après M. Jouahri, « les défis futurs seront plus complexes, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques et réglementaires, ainsi que leur impact sur les missions essentielles de la banque centrale et sur sa politique monétaire ». Il a conclu en disant que « le projet ne peut être implémenté dès demain, mais plutôt à moyen ou long terme et nous devons nous préparer minutieusement pour être prêts. »

L'instauration du dirham électronique reflète l'engagement du Maroc à moderniser son système de paiements et à favoriser l'inclusion financière, en proposant aux citoyens une option plus accessible, performante et sécurisée pour leurs opérations quotidiennes.

4. Le dirham électronique : les obstacles et les chances de réussite

Avant de discuter des perspectives de succès, il convient de préciser que la monnaie numérique que Bank Al-Maghrib envisage de lancer n'est pas une cryptomonnaie au sens où nous l'entendons. Effectivement, le e-dirham ne peut pas être mis en parallèle avec le Bitcoin ou d'autres devises similaires pour plusieurs motifs.

Le futur e-dirham sera une monnaie numérique de Banque centrale, également connue sous l'acronyme CBDC (pour Central Bank Digital Currency). Il reposera sur une blockchain privée

ou autorisée, contrairement aux cryptomonnaies qui se basent sur une blockchain publique non autorisée. Par ailleurs, la CBDC repose sur une structure centralisée, à l'opposé des cryptomonnaies qui sont de nature décentralisée.

Avant de discuter des perspectives de succès, il convient de préciser que la monnaie numérique que Bank Al-Maghrib envisage de lancer n'est pas une cryptomonnaie au sens où nous l'entendons. Effectivement, le e-dirham ne peut pas être mis en parallèle avec le Bitcoin ou d'autres devises similaires pour plusieurs motifs.

Le futur e-dirham sera une monnaie numérique de Banque centrale, également connue sous l'acronyme CBDC (pour Central Bank Digital Currency). Il reposera sur une blockchain privée ou autorisée, contrairement aux cryptomonnaies qui se basent sur une blockchain publique non autorisée. Par ailleurs, la CBDC repose sur une structure centralisée, à l'opposé des cryptomonnaies qui sont de nature décentralisée.

De plus, la CBDC ne garantit pas l'anonymat, car elle est liée à la Banque centrale. En définitive, les opportunités de spéculation sur la CBDC sont fortement restreintes, étant donné que cette devise sera constamment liée au dirham marocain. Cela minimise considérablement sa volatilité, bien que les cryptomonnaies puissent être très instables.

Nous croyons que le e-dirham a tout pour réussir s'il est accompagné d'une campagne de communication efficace et d'un important travail d'éducation financière.

En ce qui concerne le projet de CBDC au Maroc, nous croyons qu'il a des possibilités de succès. À ce jour, seuls deux pays ont abandonné leurs plans de CBDC, à savoir l'Équateur et le Kenya, tandis que d'autres ont déjà mis en place leur monnaie numérique, comme les Bahamas avec le Sand dollar, première CBDC lancée en 2020, le Nigeria avec le e-Naira, lancé en 2021, et le Zimbabwe avec le ZIG, lancé cette année.

En outre, 130 pays sont actuellement en train d'explorer les CBDC. Quelques-uns, comme le Brésil, sont actuellement en phase d'étude de faisabilité. D'autres, comme le Maroc, l'Égypte et le Mexique, ou même les États-Unis avec leur Dollar numérique, sont à l'étape de recherche. Tandis que la Russie et la Turquie en sont à la phase pilote. Cela démontre l'intérêt croissant des Banques centrales pour l'implémentation de la CBDC, qui favoriserait l'inclusion financière et assurerait une sécurité renforcée.

Selon Abdellatif Jouahri, le lancement de la monnaie numérique de banque centrale et du e-dirham, intégrés à la stratégie nationale d'inclusion financière, a toutes les chances d'être couronné de succès. Il préconise cependant une approche prudente et une bonne campagne de communication et un grand effort d'éducation financière sont engagés dans ce sens.

En ce qui concerne les obstacles, le premier est de nature culturelle. Effectivement, le passage à une monnaie numérique, qui nécessite un changement par rapport à la monnaie fiduciaire traditionnelle, demandera un important travail de communication pour que cette nouvelle devise soit adoptée par la population. Il sera crucial de communiquer efficacement pour que la monnaie électronique ne subisse pas le même destin que le portefeuille mobile (ou mobile wallet), introduit il y a quelques années, et qui n'a jamais atteint les buts prévus.

L'autre défi réside dans la méfiance des utilisateurs et des commerçants, particulièrement en raison de leurs craintes liées à l'imposition.

Dans une recherche sur l'adoption du portefeuille numérique au Maroc, l'une des principales résistances était la crainte de la traçabilité et des potentielles obligations qu'elle entraîne. Nous sommes d'avis que cette transparence pourrait dissuader les commerçants d'adopter le e-dirham. « L'adoption généralisée de la monnaie numérique pourrait booster les ventes des commerces en augmentant la valeur moyenne des achats, contrairement à l'usage de l'argent liquide. » Le troisième obstacle pourrait être le manque de demande. Effectivement, contrairement aux cryptomonnaies qui offrent des possibilités de spéculation, le e-dirham ne semble pas susciter un intérêt réel chez les utilisateurs actuels de cryptomonnaies, ce qui constitue un danger pour son adoption.

Le quatrième enjeu concerne la sécurité. Effectivement, lors de notre enquête sur le phénomène des personnes non bancarisées, nous avons découvert que la crainte des dysfonctionnements des systèmes électroniques représente un obstacle à l'adoption des méthodes de paiement numérique.

5. Implications macroéconomiques de l'adoption du e-dirham

Même si son influence sur l'industrie bancaire est modeste, l'impact de la MNBC sur les performances réelles n'est certainement pas à sous-estimer. En d'autres termes, la Monnaie Numérique de Banque Centrale n'est pas neutre au sens de Brunnermeier et Niepelt (2019), puisqu'elle a un impact sur les prix et les agrégats macroéconomiques. Dans notre modèle, l'absence de neutralité de la MNBC découle de deux mécanismes distincts.

Tout d'abord, il y a un mécanisme de rétribution de l'épargne des ménages, où la sollicitation du CBDC (qui n'offre pas de rémunération) entraîne un rendement moyen plus bas sur le panier optimal de liquidités des ménages, ce qui réduit donc leur épargne. Cela conduit à une diminution de l'investissement et du capital matériel, entraînant une réduction de la production et de la consommation. Ces effets prennent d'autant plus d'importance avec l'adoption significative des CBDC.

En second lieu, il y a un canal du cadre opérationnel qui se met en marche lorsque l'acceptation de la CBDC est telle que le cadre opérationnel évolue vers un système de corridor. Dans le cadre du mécanisme de corridor, les institutions financières qui sollicitent un prêt auprès de la banque centrale se voient imposer un taux plus élevé que celui pratiqué sur le marché interbancaire. De même, les banques qui mettent leurs fonds en dépôt à la facilité de dépôt reçoivent une contrepartie inférieure à celle proposée par le marché interbancaire. Ces deux éléments compromettent la profitabilité générale des banques et, de ce fait, affectent leur capital propre, ce qui à son tour a un impact négatif sur les crédits bancaires, les placements en capital et le PIB.

Ce mécanisme n'est pas en vigueur lorsque la banque centrale institue un régime de plancher ou de plafond, puisque dans ces situations, les facilités sont soit disponibles à des conditions neutres vis-à-vis du marché (comme la facilité de dépôt dans un système de plancher), soit demeurent source d'accès dissuasif tout en étant exploitées de manière marginale (par exemple, la facilité de prêt dans un système de plancher).

Nous démontrons également que l'instauration d'une CBDC pourrait ne pas influencer les prix à long terme ni les agrégats macroéconomiques réels. Ceci arrive si la CBDC est rémunérée à un taux d'intérêt qui ne change pas les choix d'épargne globaux des foyers et si l'adoption de la CBDC est telle que la banque centrale met en place un système de limite inférieure ou supérieure.

Dans le contexte marocain, les bénéfices seront nombreux. D'abord, la réduction de la liquidité en circulation exercera un effet bénéfique sur le potentiel de financement des établissements bancaires et par conséquent sur l'économie du Maroc.

Selon le gouverneur de Bank Al-Maghrib, la quantité de liquidités en circulation au Maroc est parmi les plus hautes au monde, représentant environ 30% du PIB. L'accroissement constant de cette circulation a un effet néfaste sur la croissance économique du Maroc.

Par la suite, l'emploi de la monnaie numérique assurera une plus grande sûreté en minimisant le danger de perte ou de vol. L'adoption généralisée de cette devise contribuerait également à stimuler les ventes des commerçants en rehaussant la valeur moyenne des achats des consommateurs, contrairement à l'emploi de liquidités.

Par ailleurs, la numérisation des transactions financières et la diminution de l'utilisation du liquide offriront aux commerçants une compréhension approfondie des profils de leurs clients, leur permettant ainsi d'élaborer une stratégie commerciale plus efficace, notamment via des programmes de fidélisation.

Enfin, et c'est tout aussi crucial, l'usage de l'e-dirham pourrait simplifier le combat contre la corruption, la fraude et le blanchiment d'argent grâce à la capacité de suivi des transactions.

Conclusion

La création de la monnaie virtuelle par Bank Al-Maghrib représente une progression importante vers la numérisation du réseau financier marocain. Sa mise en place graduelle a pour objectif de changer les pratiques de paiement et de promouvoir l'inclusion financière.

L'intégration de l'e-dirham au sein du paysage financier marocain se déroulera en plusieurs étapes, rendant son adoption plus aisée pour les particuliers et les sociétés.

Mise en place du compte e-dirham : Suite à l'inscription, l'utilisateur devra associer son portefeuille électronique à son compte bancaire ou approvisionner son solde par des moyens sécurisés mis à disposition par BAM.

Pour obtenir un portefeuille numérique permettant de conserver et d'utiliser l'e-dirham, les utilisateurs devront soit installer une application spécifique, soit s'enregistrer par le biais de leur institution financière.

Dès son activation, il sera possible d'utiliser l'e-dirham pour procéder à des transactions avec les vendeurs, payer des factures ou encore transférer de l'argent instantanément.

Avec une interface conviviale, les utilisateurs auront la possibilité de visualiser l'historique de leurs transactions en toute clarté et d'administrer leur budget de manière plus efficiente.

Le e-dirham offre une chance réelle d'étendre l'accès aux services financiers et de moderniser l'économie du Maroc. Son déploiement est censé engendrer de nombreux effets bénéfiques :

Services financiers accessibles à tous : Un grand nombre de Marocains, surtout ceux vivant en zone rurale, ne possèdent pas de compte bancaire. Ils auront une option numérique facile et sécurisée grâce à l'e-dirham pour réaliser des transactions sans avoir besoin d'une infrastructure bancaire conventionnelle.

Facilitation des opérations bancaires : Les transactions financières, le règlement des fournisseurs et l'accomplissement des démarches administratives deviendront plus aisées, diminuant ainsi la nécessité d'argent liquide.

Diminution des dépenses liées aux services financiers : Les coûts associés aux virements et opérations physiques pourraient être fortement abaissés, rendant ainsi les services financiers plus accessibles.

Rénovation de l'économie du Maroc : En favorisant l'utilisation du numérique, l'e-dirham participera à la mutation vers une économie plus ouverte, réduisant le secteur informel et simplifiant la supervision fiscale.

L'instauration de l'e-dirham marque le début d'une nouvelle phase pour le Maroc, où les transactions numériques s'imposeront comme la norme. Néanmoins, son adoption sera conditionnée par la compétence des autorités à informer le public et à garantir une infrastructure de confiance.

Si ces obstacles sont surmontés, l'e-dirham pourrait servir de levier significatif pour l'inclusion financière et la modernisation de l'économie marocaine.

La mise en place de l'e-dirham par Bank Al-Maghrib constitue un progrès significatif vers la numérisation du système financier du Maroc. Toutefois, plusieurs obstacles doivent être franchis pour assurer son adoption à large échelle. Le triomphe de cette monnaie numérique sera tributaire de l'aptitude des autorités à concevoir des solutions appropriées, prenant en compte des éléments tels que l'instruction financière, la confiance des utilisateurs, les infrastructures techniques et le positionnement sur la scène internationale.

➤ **Éducation financière numérique : Informer et éduquer les citoyens**

L'un des principaux freins à l'adoption de l'e-dirham est le manque de compréhension des instruments financiers numériques. Actuellement, une proportion significative de la population marocaine n'est pas très familiarisée avec les paiements numériques. Pour résoudre ce problème, il est nécessaire de mettre en œuvre plusieurs mesures :

Formation sur les paiements électroniques : Des programmes de formation, ciblant en particulier les commerçants et les individus sans compte bancaire, favoriseront une meilleure compréhension de l'e-dirham.

Promotion des bénéfices de l'e-dirham : Un message clair mettant en avant les atouts de cette devise virtuelle (vitesse, sûreté, diminution des dépenses) favorisera son intégration.

➤ **Confiance des utilisateurs : Transparence et sécurité des données**

La confiance du public joue également un rôle crucial dans le succès de l'e-dirham. Cependant, un grand nombre d'individus demeurent sceptiques face aux transactions numériques, principalement à cause des inquiétudes concernant la sécurité en ligne et la protection des informations personnelles.

Clarté des transactions : il faudra assurer une transparence totale quant au fonctionnement de l'e-dirham, en particulier sur la façon dont les opérations sont protégées et contrôlées.

Confidentialité des données personnelles : Il sera crucial d'employer une blockchain privée sécurisée, associée à des systèmes de cryptage de pointe, pour assurer la confiance des utilisateurs et prévenir tout danger de fraude ou de vol d'identité.

➤ **Infrastructure technique : Assurer un accès à l'échelle nationale.**

L'établissement d'une infrastructure technique solide et accessible à travers tout le Maroc constitue un autre enjeu de taille. Pour que l'e-dirham s'installe comme un mode de paiement courant, il est indispensable que les citoyens puissent s'en servir aisément, peu importe où ils résident.

Fiabilité du système : BAM doit veiller à ce que la plateforme qui soutient l'e-dirham fonctionne de manière ininterrompue et soit capable de traiter en toute sécurité un grand nombre de transactions.

Accessibilité à l'échelle nationale : Pour assurer l'utilisation de l'e-dirham, il est essentiel d'élargir le réseau internet et les solutions mobiles, surtout dans les régions rurales où l'accès aux services bancaires demeure restreint.

➤ **E-dirham dans le cadre mondial des monnaies numériques de banque centrale**

Le Maroc n'agit pas de manière isolée dans cette transition vers la monnaie numérique. Il s'inscrit dans une tendance mondiale où plus de 130 pays examinent ou élaborent leur propre monnaie numérique émise par la banque centrale (MNBC). Parmi les projets comparables :

Brésil : Actuellement, le pays est en phase de test avancé de son real numérique, avec pour objectif d'optimiser l'inclusion financière et la circulation des paiements.

Égypte : La MNBC égyptienne, actuellement en phase de développement, a pour but de sécuriser les transactions digitales et de moderniser le secteur bancaire.

Pays de Golfe : Diverses initiatives sont en train d'être mises en œuvre, y compris l'examen d'une devise numérique partagée par certains membres du CCG (Conseil de Coopération du Golfe).

Zone Euro : La Banque Centrale Européenne examine attentivement l'implémentation d'un euro numérique pour suivre le développement des transactions numériques.

L'engagement du Maroc dans ce mouvement global met en relief la pertinence de son initiative d'e-dirham, qui pourrait éventuellement s'intégrer dans un système d'interopérabilité avec d'autres monnaies numériques émises par des banques centrales.

L'implémentation de l'e-dirham au Maroc ne sera pas immédiate, mais grâce à une approche réfléchie qui s'appuie sur la formation financière, la confiance des utilisateurs, une structure solide et une perspective en phase avec les évolutions mondiales, cette devise virtuelle pourrait transformer radicalement le système de paiement dans le pays. L'engagement des entités gouvernementales, du secteur privé et de la population sera crucial pour assurer le succès pérenne de l'e-dirham et pour accélérer la transformation du système financier marocain.

Référence

Ari, A, G Dell'Ariceia et I Agur (2020), « Concevoir des monnaies numériques de banque centrale », VoxEU.org, 19 mai.

Bindseil, U et F Panetta (2020), « Rémunération de la monnaie numérique des banques centrales dans un monde avec des taux d'intérêt nominaux faibles ou négatifs », VoxEU.org, 5 octobre.

Burlon, L, C Montes-Galdón, MA Muñoz et F Smets (2022), « La quantité optimale de monnaie numérique de banque centrale en circulation », VoxEU.org, 16 août.

Brunnermeier, MK et D Niepelt (2019), « Sur l'équivalence de la monnaie privée et de la monnaie publique », Journal of Monetary Economics 106 : 27-41.

Chiu, J et F Rivadeneyra (2021), « Monnaie numérique de banque centrale, intermédiation bancaire et paiements », dans D Niepelt (éd.), Monnaie numérique de banque centrale : considérations, projets, perspectives, CEPR Press.

Keister, T et C Monnet (2021), « Information, confidentialité et monnaie numérique de banque centrale », dans D Niepelt (éd.), Monnaie numérique de banque centrale : considérations, projets, perspectives, CEPR Press.

Kumhof, M, M Pinchetti, P Rungcharoenkitkul et A Sokol (2023), « Politiques de monnaie numérique des banques centrales dans les économies ouvertes », VoxEU.org, 19 mai.

Muñoz, M et O Soons (2023), « Monnaie numérique de banque centrale et croyances hétérogènes sur la stabilité bancaire : le rôle de l'argent public comme réserve de valeur », VoxEU.org, 9 juillet.

Niepelt, D (2023), « La monnaie numérique des banques centrales de détail et les coûts sociaux de la fourniture de liquidités », VoxEU.org, 27 septembre.

Schilling, L, J Fernández-Villaverde et H Uhlig (2021), « Face au trilemme de la monnaie numérique de la banque centrale », dans D Niepelt (éd.), Monnaie numérique de la banque centrale : considérations, projets, perspectives, CEPR Press.

Schoenholtz, KL et S Cecchetti (2021), « Monnaie numérique de banque centrale : la bataille pour l'âme du système financier », VoxEU.org, 8 juillet.